

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE
L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

CABINET

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté - Patrie

DIRECTION DES STATISTIQUES AGRICOLES, DE
L'INFORMATIQUE ET DE LA DOCUMENTATION

RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2009 – 2010 ET LA SITUATION ALIMENTAIRE AU TOGO

*Concertation régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique
de l'Ouest*

Lomé , du 30 mars au 1^{er} avril 2010

Lomé 2010

I. Faits saillants de la campagne agricole 2009 - 2010

Le Togo a initié une stratégie de relance de la production agricole assortie de plan d'action d'urgence en vue de lutter contre la vie chère et, au-delà, renouer avec la croissance économique. Cette stratégie s'est traduite au titre de la campagne agricole 2009-2010 par des résultats de production globalement satisfaisants, nonobstant les aléas climatiques qui ont été enregistrés.

En effet, dans la dynamique imprimée à l'économie nationale, au regard des potentialités agricoles du pays, la contribution attendue du secteur primaire à la formation de la richesse nationale est relativement importante (de l'ordre de 40%).

Dans cette perspective, des moyens conséquents ont été mobilisés par les Autorités et les partenaires au développement en vue d'atteindre ces objectifs. C'est ainsi que la quantité d'engrais mise à la disposition des producteurs a été portée de **8 000 tonnes** en 2008 à **30 000 tonnes** en 2009, soit un accroissement de **275%**; de nouveaux tracteurs ont été acquis et leurs prestations subventionnées.

Par ailleurs, l'engouement des exploitants agricoles à accroître leur production a beaucoup contribué à relever le niveau de la production nationale.

Toutes ces actions ont permis d'obtenir au plan national les résultats suivants :

➤ **Céréales : 1 061 455 T dont :**

✓ Maïs	: 651 739 T	contre	656 512 T	prévues
✓ Sorgho/Mil	: 286.810 T	contre	281.516 T	prévues
✓ Riz paddy	: 121 295 T	contre	93 373 T	prévues
✓ Autres	: 1 611 T	contre	1 136 T	prévues

➤ **Tubercules : 1 624 087 T dont :**

- ✓ Igname : 704 414 T ;
- ✓ Manioc : 895 655 T.

➤ **Légumineuses : 124 408 T dont :**

- ✓ Haricot : 72 367 T ;
- ✓ Arachide : 44.528 T.

Ces résultats sont meilleurs à ceux enregistrés à l'issue de la campagne précédente et les excédents dégagés au niveau des différents groupes de produits sont relativement importants..

II. Résultats définitifs de la campagne agricole 2009-2010 (tableau commenté uniquement)

2. Résultats définitifs de la campagne agricole 2009 - 2010

2.1 Production agricole

2.1.1 Cultures céréalières

Les facilités accordées par l'Etat aux producteurs (subvention du coût de labour) ont contribué à accroître les superficies cultivées. Cet accroissement est particulièrement important pour le riz (25 %)

Tableau 1. Comparaison de la production définitive 2009/2010 avec les réalisations 2008/2009

Cultures	Productions (en tonnes)		Variation 2009/2010 (%)
	2008/2009	2009/2010	
Maïs	590.106	651 738	10
Sorgho/Mil	258.658	286 810	11
Riz	85 540	121 295	42
Autres céréales (fonio)	906	1 611	78
TOTAL CEREALES	935 209	1 061 454	13

Il ressort de ce tableau les éléments essentiels suivants :

- la production céréalière de la campagne agricole 2009/2010 s'élève à **1 061 454 tonnes** dont **651 738 tonnes** de maïs, soit **61 %** de la production totale de ce groupe de produits ;
- par rapport à la campagne précédente, cette production dégage une variation positive de **13%**.

Graphique 1. Part relative des différentes productions céréalières

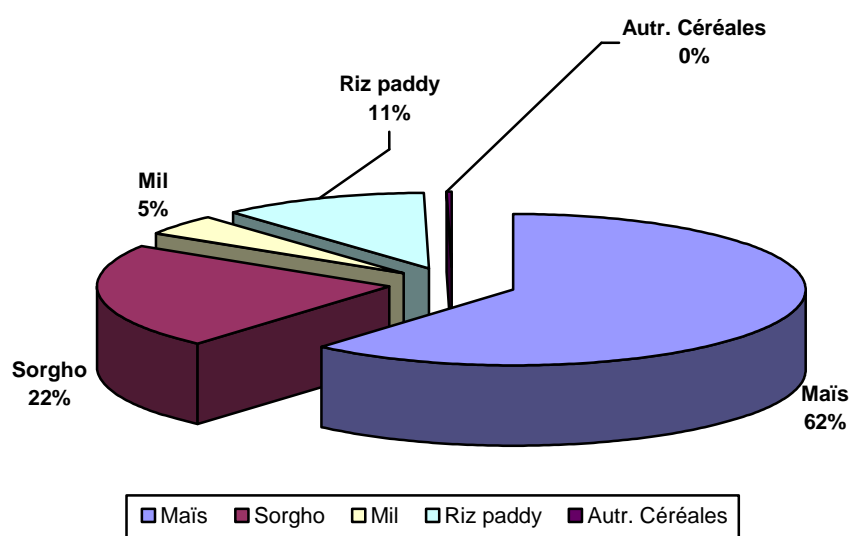


Tableau 1 bis. Comparaison de la production 2009/2010 avec la production moyenne des cinq dernières années

Cultures	Productions (en tonnes)		Variation par rapport à la moyenne des 5 dernières années (%)
	Moyenne des 5 dernières années	2009/2010	
Maïs	542 483	651 739	20
Sorgho/Mil	249 216	286 810	15
Riz	75 623	121 295	60
TOTAL CEREALES	867 322	1 059 844	22

Comparée à la moyenne des cinq dernières années, l'accroissement de la production 2009-2010 est de **22,0%**

Production des autres produits vivriers (racines/tubercules, légumineuses)

Tout comme les céréales, les superficies emblavées pour les tubercules ont connu d'importants accroissements par rapport à la campagne 2008 – 2009 : 10 % pour l'igname et 9 % pour le manioc.

Tableau 2. Comparaison des productions 2009/2010 de tubercules et légumineuses avec les réalisations 2008/2009

Cultures	Productions (en tonnes)		Variation 2009/2010 (en %)
	2008/2009	2009/2010	
Igname	648 248	704 414	9
Manioc	795 371	895 655	13
Autres	21736	23 475	8
TOTAL TUBERCULES	1 469 327	1 623 544	11
Haricot	67 325	72 367	7
Arachide	42 648	44 528	4
Autres	4 541	7 513	65
TOTAL LEGUMINEUSES	114 514	124 408	9

Ce tableau laisse apparaître ce qui suit :

- les productions totales de racines/tubercules et de légumineuses au titre de la campagne agricole 2009/2010 s'élèvent respectivement à **1 623 544 tonnes** dont **895 655 tonnes** de manioc et **124 408 tonnes** de légumineuses dont **72 367 tonnes** de haricot;
- Par rapport à la campagne 2008/2009, les tubercules dégagent une variation positive de **11 %** tandis que les légumineuses en affichent **9%**

2.1.2 Cultures de coton

Depuis la campagne 2005/2006, le niveau de production du coton ne cesse de décroître. Pour la campagne 2008/2009 au plan national, la production de cette culture de rente était de 31 000 tonnes contre 28 000 tonnes pour la campagne en cours.

2.2 Bilan Céréaliier 2009/2010

Les perturbations du régime pluviométrique enregistrées au cours du cycle ont légèrement influé sur la production prévisionnelle du maïs de 0,72 %. Dans le même temps les réalisations en production de riz ont connu une forte hausse de 23 %, comparée aux prévisions. Cette situation s'explique par le fait que dans la région des Savanes les superficies emblavées en riz ont presque doublé si l'on se réfère à celles emblavées la campagne dernière.

Il découle du bilan céréaliier établi à partir des productions obtenues au terme de la campagne agricole 2009/2010, les résultats consignés dans le tableau suivant :

BILAN CEREALIER PREVISIONNEL FINAL 2009/2010

Unité : tonne

POSTES	MAIS	SORGHO/ MIL	RIZ	BLE	AUTRES CEREALES	TOTAL
Population au 30/04/2009						5 868 000
I. DISPONIBILITES	597 565	260 429	78 924		1 450	938 368
Production						-
Production brute	651 739	286 810	121 295	-	1 611	1 061 455
Production disponible (ou nette)	586 565	258 129	72 777	-	1 450	918 921
Stocks initiaux	11000	2300	6 147	-	-	19 447
. Paysans			-	-	-	-
. autres	11000	2300	6 147	-	-	19 447
II. BESOINS	508 780	240 907	71 216	23 472	26 736	871 111
Norme de consommation (kg/hbt/an).	85	40	12.0	4.0	2.0	143
Consommation humaine totale	498 780	234 720	70 416	23 472	11 736	839 124
Stocks finaux	10000	6187	800	-	15 000	31 987
. Paysans			-	-	-	-
. Autres	10000	6187	800	-	15 000	31 987
III. EXCEDENT(+)/DEFICIT(-)	88 785	19 522	7 708	(23 472)	(25 286)	67 257
BRUT.						
IV. SOLDE IMPORT/EXPORT.	460	410	84 900	69 958	100	154 758
.importations commerciales prévues	660	410	85 000	70 000	150	155 150
. aides prévues			-	-	-	-
. exportations prévues	200	0	100	42	50	392
V. EXCEDENT/DEFICIT() NET.	89 245	19 932	92 608	46 486	(10 186)	237 015
-						
VI. DISPONIBLE APPARENT/HBT	101.9	44.5	27.9	11.9	0.3	186.3
(kg)						

Source : DSID/ 2010

Population

Au 30 avril de l'an 2010, la population du Togo atteindra **5 868 000** habitants

Disponibilités Céréalières

Production disponible

Au terme de la campagne 2009/2010, la production céréalière est de **1 061 454 tonnes**. La production disponible est de **917 102 tonnes** réparties comme suit :

Tableau 4.__ Productions brutes et nettes (en tonnes) de céréales au cours de la campagne agricole 2009/2010

CEREALES	PRODUCTION BRUTE	PRODUCTION NETTE^(*)
Riz usiné	78 842	70 958
Céréales sèches	940 160	846 144
TOTAL	1 029 002	917 102

(*) production disponible céréales sèches = Production brute x 90% (10% pertes et semences)

production disponible de riz = Production brute x 65% (pertes, semences et taux d'usinage)

Stocks initiaux au 01/11/2009

Il s'agit du report des stocks finaux au 31 octobre 2009 :

Riz :	6 147 T
Céréales sèches :	13 300 T
TOTAL :	19 447 T

Prévisions d'importations 2009/2010

Commerciales

Céréales sèches ; 1 515 T

Riz :	85 000 T
Farine de blé :	70 000 T
Céréales sèches :	150 T

Exportations prévues

Riz	: 100 T
Farine de blé	: 42 T
Autres céréales	: 200 T
TOTAL	: 342 T

Besoins en Céréales

Consommation humaine

Sur la base des normes de consommation consignées dans le tableau de bilan céréalier, les besoins de la population du pays du 1^{er} novembre 2009 au 31 octobre 2010 s'établissent à **810 589 tonnes** de céréales qui se répartissent comme suit :

Maïs/Mil/Sorgho :	736 500 T
Riz :	74 289 T
Blé :	23 472 T
Autres céréales :	1 450 T

Stocks finaux prévisionnels au 31/10/2010

Il s'agit des stocks privés et des organismes humanitaires:

Riz	:	960 T
Farine de blé	:	0
Autres céréales sèches	:	11 910 T
TOTAL	:	: 12 870 T

Exportations :

Riz	:	100 T
Blé	:	42 T

Autres céréales : 0 T

TOTAL : 142 T

<i> pomme de terre</i>		-		-						-	-	-				-	-	-	-			
3- Oléagineux	528	44	40 075	-	-	40 075	-	-	-	3	17 604	17 604	22 471	-	-	-	471	22	7	77	3	7
<i> arachide</i>	44 528		40 075			40 075				3	17 604	17 604	22 471				471	22	7	77	3	7
<i> sésame</i>			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-
<i> soja</i>			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-
<i> noix de karité</i>			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-
<i> noix de coco</i>			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-
<i> noix de palme</i>			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-
<i> noix de palmiste</i>			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-
4-Légumineuses	880	79	71 892	-	-	71 892	-	-	-	10	58 680	58 680	13 212	-	-	-	212	13	12	115	7	1
<i> niébé</i>	72 367		65 130			65 130				9	52 812	52 812	12 318				318	12	11	104	7	1
<i> wandzou</i>	7 513		6 762			6 762				1	5 868	5 868	894				894		1	12	1	0
5-Huiles végétales			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-
<i> huiles alimentaires</i>			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-
<i> huile de palme</i>			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-
<i> beurre de karité</i>			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-
<i> huile de coco</i>			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-
<i> huile de palmiste</i>			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-
<i> huile de soja</i>			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-
6-Fruits			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-
<i> banane</i>			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-
<i> plantains</i>			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-
<i> mangues</i>			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-
<i> oranges et mandarines</i>			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-
<i> citrons et limes</i>			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-
<i> ananas</i>			-			-					-	-	-				-	-	-	-	-	-

La situation alimentaire du Togo, sans être très reluisante, est excédentaire au niveau des groupes de cultures.

Il ressort de ces données que les disponibilités alimentaires peuvent couvrir les besoins du pays.

Toutefois le problème auquel on pourra être confronté au cours de l'année alimentaire est celui de la gestion des stocks vivriers.

En effet, compte tenu du climat de spéculation observé sur les marchés de consommation, des risques de constitution d'importants stocks par les privés sont à redouter ; ce qui pourrait très rapidement contribuer à créer des pénuries artificielles sur les marchés de sorte que l'on retombe dans le cycle de flambée généralisée des prix.

3. Situation du cheptel et état des pâturages

La bonne pluviométrie dont a bénéficié le pays au cours de cette campagne agricole a engendré dans les zones agricoles sur toute l'étendue du territoire des pâturages verdoyants et des points d'eau au profit des animaux .

Les animaux sont actuellement en bon état d'embonpoint et concentrés autour des parcours dans les régions des Savanes et Centrale. .

Dans tout le pays, les pâturages sont abondants. Les points d'eau sont bien remplis, ce qui ne cause aucun problème d'abreuvement du bétail en pareille période.

Du point de vue santé animale, l'année 2009 a été marquée par un calme serein. Les foyers de charbon bactérien et de grippe aviaire signalés au cours des campagnes agricoles précédentes ont été maîtrisés par les mesures prises par le Gouvernement car à ce jour, aucun autre foyer n'a plus été signalé et la zone concernée par la grippe aviaire est sous surveillance par les services vétérinaires.

L'encadrement des éleveurs se poursuit par les services de santé animale avec des conseils et l'information/sensibilisation des éleveurs sur comment ils doivent se comporter en cas d'apparition dans leur troupeau des maladies telles que la péri-pneumonie contagieuse bovine, la fièvre aphteuse, le charbon bactérien, la peste des petits ruminants, la grippe aviaire, la maladie de New Castle , etc.

Il est également à souligner la mise en œuvre d'actions particulières en vue de mieux gérer la transhumance dans le pays notamment la mise en place de cadres de concertations à l'échelon national et dans les 27 Préfectures concernées par la question sur les 35 que compte le pays.

4. Evolution des prix

Situation des marchés vivriers

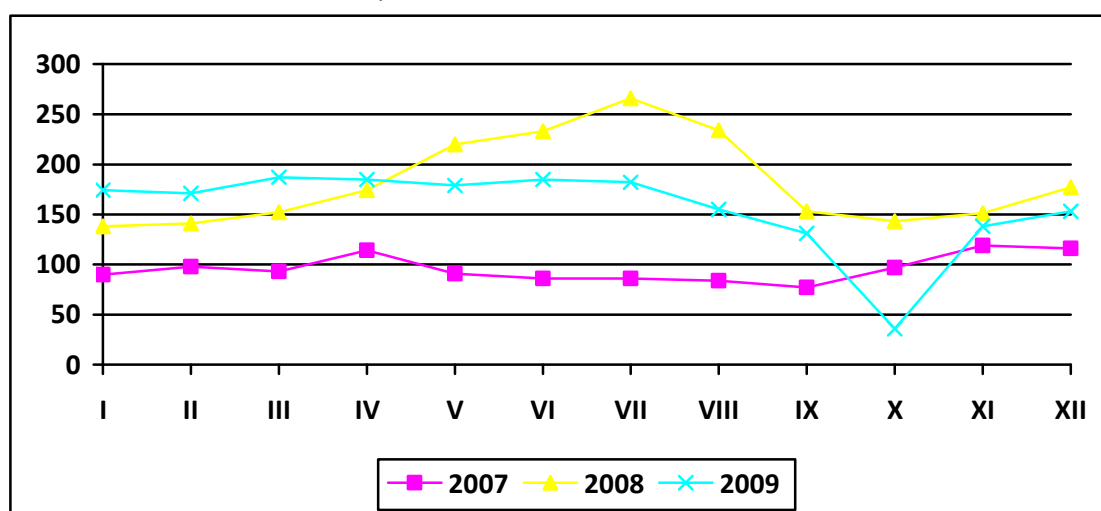
En cette période de l'année où les récoltes sont pratiquement terminées dans la partie méridionale du pays, aucune tension perceptible n'est enregistrée sur les marchés ruraux.

Cependant, les prix aux producteurs relativement élevés par rapport à la moyenne des cinq dernières années constatés sur les marchés sont dus au phénomène de la vie chère observé ces derniers temps. Il convient de préciser que le coût élevé des transports des produits vivriers de la zone de production vers les marchés a un impact considérable sur la fixation des prix de ces denrées alimentaires.

Mais selon toute évidence, au regard des excédents enregistrés, le pays devrait être à l'abri de toute pénurie alimentaire et donc de toute hausse exagérée des prix sur les marchés, sauf si le phénomène récurrent de la spéculation refait son apparition.

On note par ailleurs qu'en ce qui concerne le maïs, la tendance est baissière par rapport à l'année dernière à la même période.

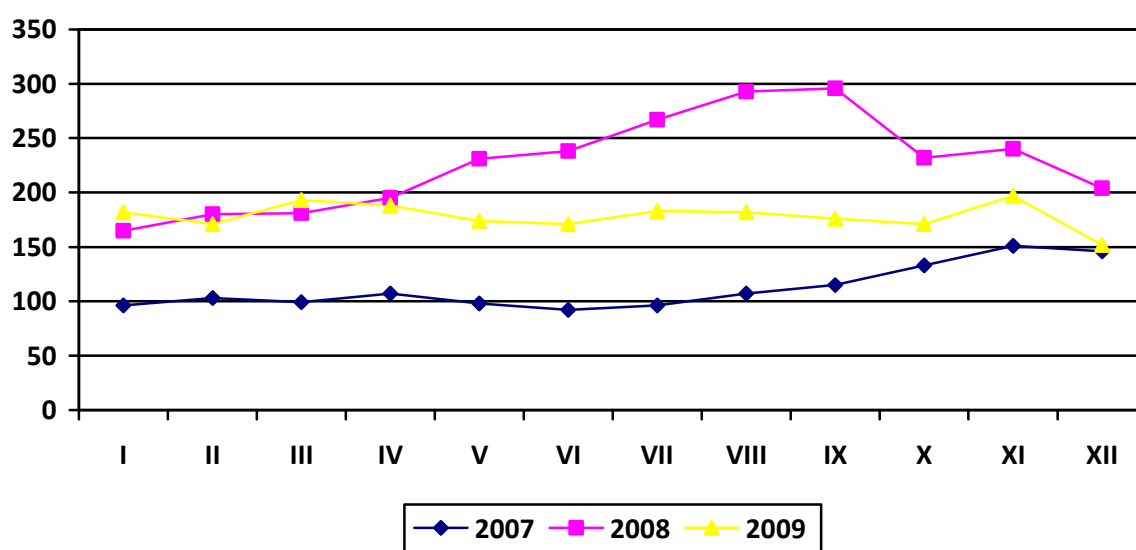
Graphique 2 : Evolution du prix moyen du maïs (FCFA/kg) sur les marchés ruraux de 2007 à 2009 au plan national



En effet, de mai à juillet 2008, le prix du kilogramme de maïs est passé de 220 FCFA à 266 F CFA, tandis que cette année à la même période, il passait de 178 F à 170 F.

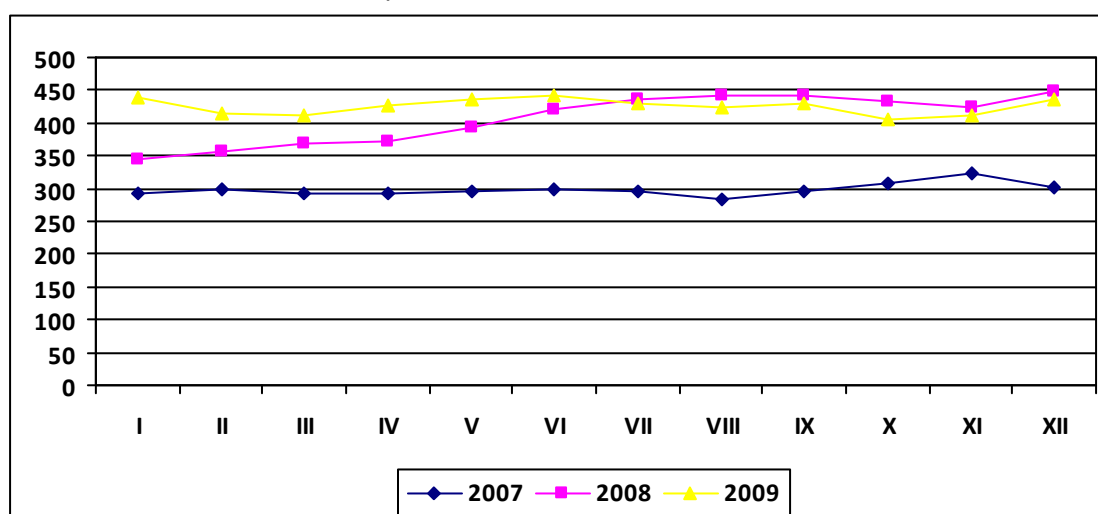
La même tendance baissière est observée en ce qui concerne le prix moyen du sorgho par rapport à l'année dernière comme l'illustre le graphique suivant.

Graphique 3 : Evolution du prix moyen du sorgho (FCFA/kg) sur les marchés ruraux de 2007 à 2009 au plan national



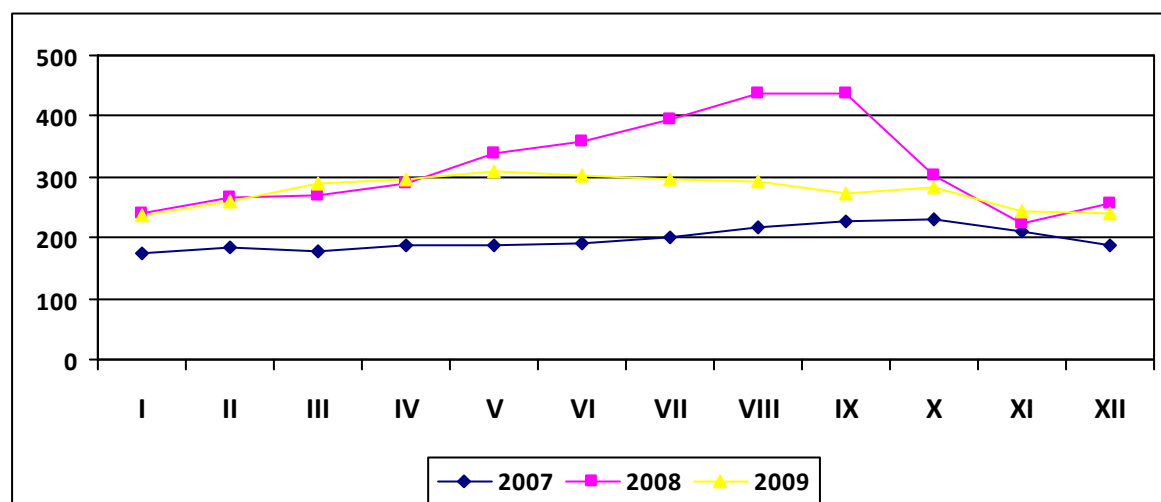
Le prix moyen du riz est également orienté à la baisse depuis le mois de mai, passant de 334 F CFA/kg à 296 F CFA. Par rapport à l'année dernière, il a pourtant évolué à la hausse durant les cinq premiers mois avant d'amorcer une chute sensible

Graphique 4 : Evolution du prix moyen du riz (F CFA/kg) sur les marchés ruraux de 2007 à 2009 au plan national



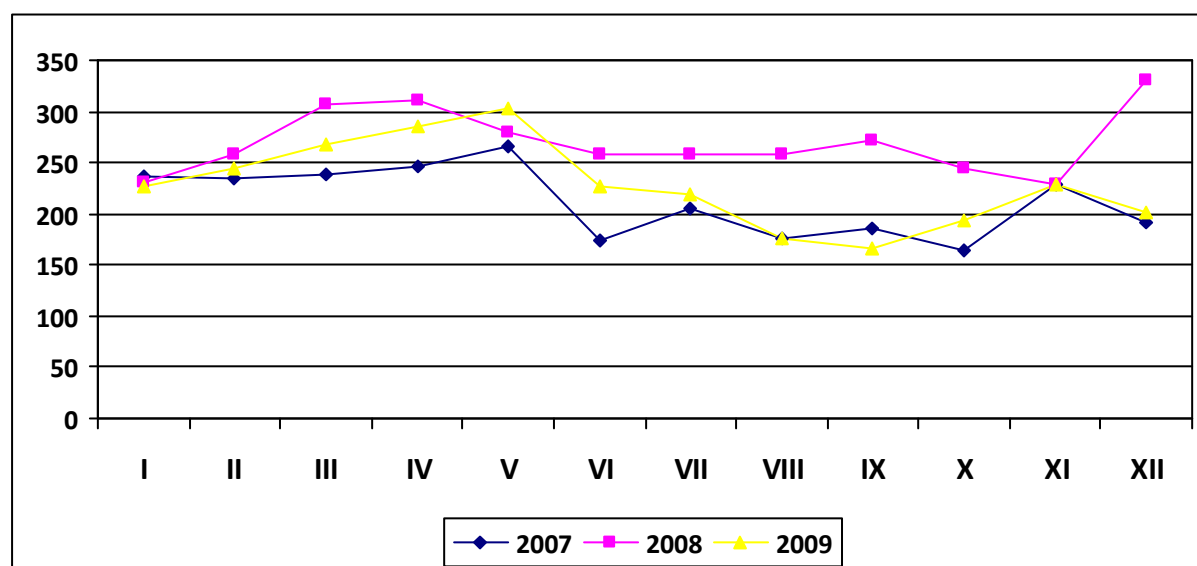
Le prix moyen du haricot était très élevé au cours du premier trimestre de l'année par rapport à l'année dernière, soit respectivement 250 F CFA, 244 F CFA et 259 F CFA contre 195 F CFA, 205 F CFA et 223 F CFA. Mais à partir du mois de mai à juillet, le niveau était nettement inférieur à celui de 2008. En effet au cours de cette période, les prix enregistrés étaient respectivement de 260 F CFA, 275 F CFA et 207 F CFA contre 292 F CFA, 291 F CFA et 306 F CFA.

Graphique 5 : Evolution du prix moyen du haricot (F CFA/kg) sur les marchés ruraux de 2007 à 2009 au plan national



L'évolution du prix moyen de l'arachide en coque est illustrée par le graphique suivant.

Graphique 7 : Evolution du prix moyen de l'arachide (F CFA/kg) sur les marchés ruraux de 2007 à 2009 au plan national



Dans l'ensemble de janvier à juin, les prix étaient inférieurs à celles de l'année 2008 à la même période, évoluant de 229 F CFA à 224 F CFA contre une évolution de 230 F CFA à 259 F CFA. Mais en juillet, pour des raisons non encore déterminées, le prix moyen du kilogramme d'arachide a grimpé jusqu'à 364 F CFA, soit une hausse de 63%.

Situation des marchés à bétail

Les prix des petits ruminants sont relativement élevés et stables. Ainsi, un bouc moyen s'échange à 15.000 F FCFA. Quant à la volaille, son prix est relativement stable par rapport aux prix pratiqués au cours des campagnes précédentes. Ainsi, le prix du poulet se situe entre 850 F CFA et 2000 F CFA actuellement. Ces prix fort intéressants garantissent des termes de l'échange bétail/ céréale très favorables aux éleveurs acheteurs de céréales.

Politiques commerciales en vigueur

Les mesures récentes prises par le Gouvernement en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires sont en corrélation avec la vie chère. Il s'agit notamment des actions ci-après :

a) Lutte contre la spéculation sur les denrées alimentaires

Au cours des dernières années, le Gouvernement a pris des dispositions à travers les bureaux régionaux de l'Agence Nationale de la Sécurité Alimentaire du Togo (ANSAT) et les forces de l'ordre pour limiter les spéculations sur les denrées alimentaires. Le dispositif a fonctionné malgré quelques difficultés rencontrées.

Le 21 août 2008, l'ANSAT a pris des mesures de réadaptation de ses activités en vue de mieux faire face aux problèmes de spéculation. En effet, depuis 2005, la spéculation est devenue un problème récurrent malgré toutes les dispositions prises par le Gouvernement pour y mettre un terme. Aussi, pour la période d'août 2008 à 2010, les mesures prises par l'ANSAT sont les suivantes :

- renforcer ses stocks de sécurité alimentaire (y compris le maïs, le riz et le sorgho) pour répondre efficacement à la demande en période de rareté ;
- mener des activités sur toute l'année en réorganisant les secteurs en charge du commerce des céréales, afin que les producteurs puissent tirer meilleur profit de leurs efforts en tenant compte des charges d'exploitation dans la vente de leurs produits ;

- accorder des avances sur commande sur la base de fichier bien rempli avec les déclarations des paysans sur les superficies et le niveau de production. Le prix sera défini d'un commun accord avec les paysans qui se sont engagés à faire l'opération ;
- centraliser les besoins des consommateurs issus des structures publiques et privées et livrer les produits à ces structures 4 fois par année ;
- faire faire des patrouilles maritimes et terrestres pour veiller aux éventuelles sorties non contrôlées des produits vivriers.

b) Contrôle des prix et maintien des prix des produits sensibles

Le Gouvernement a institué un contrôle rigoureux des prix des denrées alimentaires sur les différents marchés. Il a en outre maintenu les prix de certains produits sensibles, tels que le pain, l'eau, l'électricité et l'engrais.

5. Analyse de la vulnérabilité

5.1 Zone à risque alimentaire identifiée

Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur toute l'étendue du territoire national de juin à octobre 2009 ont provoqué des inondations dans plusieurs localités du pays, occasionnant des pertes en vies humaines, des dégâts matériels très importants et des déplacements de populations.

5.2 Population vulnérable identifiée

En milieu paysan 4 615 producteurs ont été touchés par les inondations, perdant ainsi 3 462 ha de superficies récoltables emportées par les eaux. Les autres cas d'inondation les plus ressentis se situent en milieu urbain notamment dans la région Maritime (Préfectures du Golfe et des Lacs) où il a été observé un grand déplacement de la population

5.3 Situation nutritionnelle

D'après les résultats de l'Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS3) menée en 2006, 26% des enfants de moins de cinq ans souffrent d'insuffisance pondérale et près de 24% des enfants présentent un retard de croissance.

Toutefois, les indices des micronutriments (fer, iode et vitamine A) se sont nettement améliorés.

D'une façon générale, les régions septentrionales, et plus particulièrement la région des Savanes, sont les zones les plus endémiques en ce qui concerne la malnutrition. Le taux d'affection est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain et on observe souvent une corrélation positive entre le niveau d'instruction de la mère et l'amélioration des indices nutritionnels au niveau des enfants.

Compte tenu de cette situation nutritionnelle préoccupante dans le pays, le gouvernement s'assigne comme objectifs : (1) de renforcer l'efficacité des programmes existants et promouvoir de nouveaux programmes de lutte contre les carences nutritionnelles chez la mère et l'enfant ; (2) de sensibiliser la population vulnérable sur l'impact d'une bonne alimentation ; (3) d'améliorer le cadre institutionnel de nutrition et d'alimentation.

6. Actions ou interventions d'urgence en cours et/ou programmées

Pour faire face d'urgence au besoin des sinistres, le Gouvernement a octroyé des vivres et des médicaments aux sinistrés.

Zone à risque alimentaire	Population vulnérable identifiée	Actions d'atténuation en cours et/ou programmée	Donateurs
Maritime	32 833	Distribution de vivres et de médicaments	Etat
Plateaux	917	Distribution de vivres et de médicaments	Etat
Centrale	6 256	Distribution de vivres et de médicaments	Etat
Kara	3 561	Distribution de vivres et de médicaments	Etat
Savanes	1 755	Distribution de vivres et de médicaments	Etat

7. Autres mesures prises par l'Etat pour soutenir les couches les plus vulnérables

Dans le souci d'éviter d'autres calamités à l'avenir, il a été préconisé ce qui suit :

- aménager et entretenir les bassins d'eau sur toute l'étendue du territoire, ainsi que les caniveaux et égouts dans les zones urbaines ;
- aménager les routes et pistes rurales et les ouvrages d'art ;
- réaliser les travaux de génie pour assainir la ville de Lomé ;
- recenser les zones inondables et interdire leur occupation ; etc

Conclusion

La campagne agricole 2009/2010, a connu un régime pluviométrique plus ou moins acceptable. En dépit des creux pluviométriques observés au mois de mai, elle s'est bien déroulée comme le témoignent les bilans céréaliers et vivriers avec des excédents commercialisables de près de **106 000 tonnes de céréales et 641 000 tonnes de tubercules.**

La situation pastorale est globalement sous contrôle en raison de l'effort consenti par l'Etat avec l'appui technique et financier des partenaires au développement pour juguler les foyers de charbon symptomatique et de la grippe aviaire. Toutefois, une surveillance accrue s'impose ainsi que la poursuite des campagnes de vaccination systématique de tous les ruminants dans les régions d'élevage du pays..

La situation des marchés céréaliers est marquée par une maîtrise des prix des produits vivriers.